



## PROJET OUTRE-MER DE 2019

### Action enseignante pour l'enseignement

#### Information à l'intention des candidates et candidats

1. Chaque candidate et candidat **doit** :
  - être de citoyenneté canadienne;
  - avoir, au moment de la présentation de la demande, un passeport canadien valide au moins jusqu'en **juillet 2020** (une preuve qu'une demande de passeport a été faite sera acceptée);
  - adhérer à une organisation provinciale ou territoriale de la profession enseignante qui appuie le PO;
  - être titulaire d'un certificat d'aptitude pédagogique reconnu;
  - au mois de juillet 2019, avoir au moins cinq années d'expérience de l'enseignement au Canada;
  - jouir d'une excellente santé et pouvoir travailler dans les conditions propres aux pays en développement;
  - faire preuve de beaucoup de professionnalisme et avoir une conduite exemplaire;
  - faire preuve de jugement et de souplesse;
  - être prêt à faire passer les besoins de l'équipe et du programme avant ses besoins personnels.
2. Les frais de déplacement et de séjour des participantes et participants sont couverts par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et les contributions de ses organisations Membres (les organisations provinciales et territoriales de l'enseignement).
3. La FCE prendra les arrangements de voyage à destination du pays partenaire conformément aux lignes directrices établies par les fidéicommissaires du Fonds en fiducie de la FCE, qui prévoient ce qui suit : « QUE des efforts soient faits pour choisir les tarifs aériens les moins chers possible pour les voyages qui sont effectués dans le cadre du PO et qui sont conformes aux objectifs de ce programme. » Par conséquent, la FCE choisira l'itinéraire le plus direct et le plus économique, et achètera, autant que possible, des billets au tarif excursion, aux conditions qui s'appliquent à ces billets.
4. Participer au PO exige un engagement de tous les instants, aussi bien en salle de classe qu'à l'extérieur dans le pays d'accueil. Outre de longues journées d'enseignement, vous devrez participer à des activités prévues par l'organisation partenaire, notamment des activités sociales et des réunions avec des représentantes et représentants officiels.
5. Les amis et les membres de la famille ne peuvent pas accompagner les participantes et participants du PO, ni pendant le stage d'orientation ni pendant l'affectation outre-mer.
6. Les participantes et participants doivent accepter qu'un projet puisse être annulé à la dernière minute en raison de circonstances imprévues. Advenant l'annulation d'un projet, la FCE ne peut garantir le placement au sein d'une autre équipe.

7. Pour des raisons de budget et de sécurité, les participantes et participants du PO partagent normalement un logement avec un ou plusieurs collègues.
8. Il est défendu aux participantes et participants de conduire des véhicules motorisés pendant leur séjour à l'étranger. Le transport sera pris en charge par l'organisation partenaire d'outre-mer.
9. De retour au Canada, nous encourageons les participantes et participants à parler de leur expérience à l'occasion de réunions de leur organisation de l'enseignement, de groupes communautaires et de leur école, et à participer à des consultations et à d'autres activités pertinentes. Nous les incitons également à rédiger des articles au sujet de leur expérience et à les faire paraître dans des publications lorsque cela est possible.
10. Le Projet outre-mer envoie des équipes en Afrique, dans les Caraïbes et parfois ailleurs. Les participantes et participants doivent être prêts à accepter une affectation à n'importe quel endroit où un programme de la FCE est offert.
11. La FCE n'est habituellement pas en mesure de confirmer les dates des affectations avant la formation des équipes. Les affectations ont généralement lieu en juillet, mais l'engagement envers le PO commence en janvier pour les chefs d'équipe et en février pour les autres participantes et participants.
12. Certaines destinations exigent un visa d'entrée. Le cas échéant, les participantes et participants peuvent être tenus de faire parvenir un passeport valide à l'agence de voyage désignée dès le mois de mai. Les passeports seront rendus à leur titulaire en juillet, à Ottawa, avant le départ à destination du pays d'affectation.

### **Organisations Membres de parrainage**

Alberta Teachers' Association (The) Téléphone : 780-447-9400 <a href="http://www.teachers.ab.ca">www.teachers.ab.ca</a>	Manitoba Teachers' Society (The) Téléphone : 204-888-7961 <a href="http://www.mbteach.org">www.mbteach.org</a>
Association des enseignantes et des enseignants du Yukon Téléphone : 867-668-6777 <a href="http://www.yta.yk.ca">www.yta.yk.ca</a>	New Brunswick Teachers' Association Téléphone : 506-452-8921 <a href="http://www.nbta.ca">www.nbta.ca</a>
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens Téléphone : 613-244-2336 <a href="http://www.aefo.on.ca">www.aefo.on.ca</a>	Newfoundland and Labrador Teachers' Association Téléphone : 709-726-3223 <a href="http://www.nlta.nl.ca">www.nlta.nl.ca</a>
Association des enseignants du Nunavut Téléphone : 867-979-0750 <a href="http://www.ntanu.ca">www.ntanu.ca</a>	Northwest Territories Teachers' Association Téléphone : 867-873-8502 <a href="http://www.nwta.nt.ca">www.nwta.nt.ca</a>
Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec Téléphone : 514-694-9777 <a href="https://gpat-apeq.qc.ca/?lang=fr">https://gpat-apeq.qc.ca/?lang=fr</a>	Nova Scotia Teachers Union Téléphone : 902-477-5621 <a href="http://www.nstu.ca">www.nstu.ca</a>
Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario Téléphone : 416-751-8300 <a href="http://www.osstf.on.ca">www.osstf.on.ca</a>	Ontario English Catholic Teachers' Association Téléphone : 416-925-2493 <a href="http://www.oecta.on.ca">www.oecta.on.ca</a>
Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan Téléphone : 306-373-1660 <a href="http://www.stf.sk.ca">www.stf.sk.ca</a>	Prince Edward Island Teachers' Federation Téléphone : 902-569-4157 <a href="http://www.peitf.com">www.peitf.com</a>
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario Téléphone : 416-962-3836 <a href="http://www.etfo.ca">www.etfo.ca</a>	Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique Téléphone : 604-871-1865 <a href="http://www.sepfcb.com">www.sepfcb.com</a>
Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique Téléphone : 604-871-2283 <a href="http://www.bctf.ca">www.bctf.ca</a>	